

Lettre du 6 octobre 2025

Destinataires	Adhérents Snec-CFTC retraités
Copie	Conseillers nationaux Présidents départementaux
Sommaire	Changements au 1 ^{er} octobre 2025 Dates à retenir : changement d'heure et vacances de Toussaint Augmentation retraite complémentaire AgircArrco Quelle revalorisation pour le Régime général en 2026 ? Actualités enseignement catholique 70 ans, âge charnière pour l'assurance vie Voyage des retraités 2026 Mutuelle et partenariat

Changements au 1^{er} octobre 2025

Virements bancaires, leasing social, véhicules électriques, taxe foncière, fibre optique, MaPrimRenov', étiquette eco-store, DPE, TVA panneaux solaires...

[Voir les changements au 1^{er} octobre 2025](#)

Dates à retenir : Changement d'heure et vacances de Toussaint

Passage à l'heure d'hiver

Le soleil se couche de plus en plus tôt, les températures chutent... Aucun doute, le passage à l'heure d'hiver approche à grands pas. Cet automne, il se déroulera dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre 2025.

Si votre ordinateur, votre téléphone et autres objets connectés se mettent automatiquement à la nouvelle heure, il faudra quand-même reculer vous-même d'une heure, votre montre, votre radio-réveil, votre four à micro-ondes etc... à 3 heures du matin, il sera alors 2 heures.

[Les dates des vacances de la Toussaint 2025](#) du 18 oct. au 2 nov. 2025

Lettre réservée aux adhérents du Snec-CFTC

contact@snec-cftc.fr | <http://snec-cftc.fr>

14 rue Scandicci | 93 500 Pantin | 01 84 74 14 00

Augmentation retraite complémentaire Agirc Arrco au 1^{er} novembre

Agirc-Arrco : bonne nouvelle, les pensions augmenteront plus que prévu en novembre

Les retraités du secteur privé affiliés à l'Agirc-Arrco peuvent s'attendre à une **augmentation de leur pension en novembre 2025**.

Le **11 septembre 2025**, l'Insee a publié une nouvelle projection : l'inflation annuelle hors tabac atteindrait **1%**. Selon les règles en vigueur, « les retraites Agirc-Arrco suivent l'évolution des prix à la consommation hors tabac estimée par l'Insee pour l'année en cours, diminuée de 0,4 % ». Concrètement, cela représente une **hausse de 0,6 % au 1^{er} novembre 2025**,

L'organisme dispose toutefois d'un **levier d'ajustement de +/- 0,4 %**. Cela signifie que la hausse pourrait varier entre **0,2 % et 1 %**, selon la décision qui sera prise

En 2024, alors que l'inflation atteignait 1,8 %, la revalorisation théorique aurait dû être de 1,4 %. Mais le conseil d'administration avait choisi d'accorder une **augmentation exceptionnelle de 1,6 %**, en faveur des retraités

L'année 2025 étant marquée par une inflation très modérée, une nouvelle mesure favorable n'est pas exclue. Dans ce cas, la revalorisation pourrait grimper à **0,8 %**. La décision finale sera rendue le **17 octobre 2025**, lors du prochain conseil d'administration de l'Agirc-Arrco.

Quelle revalorisation pour le Régime général en 2026 ?

Sébastien Lecornu n'a pas encore donné les grandes lignes de son budget 2026, mais il a esquissé quelques pistes notamment sur l'enveloppe qui sera consacrée aux retraites l'an prochain, ce qui induit une bonne et une mauvaise nouvelle...

Dans le Parisien, la semaine dernière, Sébastien Lecornu a expliqué que dans le budget 2026 qu'il prépare, « les moyens consacrés aux retraites augmenteront de 6 milliards d'euros ». On pourrait déduire que les pensions des retraités seront bien revalorisées au 1^{er} janvier, comme le prévoit le code de la Sécurité sociale.

Mais cela concernera-t-il tous les retraités ou certains retraités ?

En effet, d'après *Le Parisien*, le ministère de l'Économie évalue à 8 milliards l'enveloppe nécessaire pour indexer toutes les pensions sur l'inflation (ndlr : sans compter l'annonce faite aux syndicats de reprendre dans le budget de la Sécurité sociale les propositions du conclave pour améliorer la retraite des femmes).

Il manque donc a minima 2 milliards d'euros. De fait, les retraités considérés comme les plus aisés pourraient bien être exonérés de cette indexation. Reste à savoir à partir de quel montant de pension de retraite est-on considéré comme un retraité aisé...

Quant à l'abattement de 10 % et au crédit d'impôt pour l'emploi à domicile, là encore, il faudra attendre le vote du budget.

Lettre réservée aux adhérents du Snec-CFTC

contact@snec-cftc.fr | <http://snec-cftc.fr>

14 rue Scandicci | 93 500 Pantin | 01 84 74 14 00

Actualités enseignement catholique

La "[Newsletter](#)" de septembre de l'enseignement catholique est parue.

Au sommaire : La conférence de presse du nouveau secrétaire général, la lutte contre les abus

Lire aussi : la [revue de presse](#)

70 ans, âge charnière pour l'assurance vie

Alors que les taux des livrets ont baissé, l'assurance-vie est un excellent outil de transmission surtout pour les sommes versées avant 70 ans.

[Pourquoi 70 ans est-il un âge charnière pour l'assurance-vie?](#)

Voyage retraités 2026

La réflexion se poursuit pour l'organisation du voyage qui sera proposé aux retraités du Snec-CFTC en **2026** : C'est pourquoi un appel à candidatures est renouvelé...

Si vous êtes intéressé pour faire découvrir votre ville ou région, n'hésitez pas à contacter Robert Guinot robguinot@wanadoo.fr ou à vous signaler à l'adresse retraites@sne-cftc.fr

Pour informations les derniers voyages ont eu lieu à Lyon (2025), en Auvergne (2024), autour de Carcassonne (2023), Viviers (2022).

Mutuelles et partenariat

Harmonie Mutuelle

Plaquette Régime général + tarifs 2025 : [ICI](#)

Plaquette Régime local + tarifs 2025 : [ICI](#)



Mutuelle Saint-Christophe

Notice d'information : [ICI](#)

Tableau des garanties : [ICI](#)



Partage votre engagement

RAPPEL des avantages grâce au partenariat avec le SNEC sur votre **contrat santé**

-10 % pérenne + 2 MOIS GRATUITS

Vous pouvez contacter Cécile CARRE de la part de Robert GUINOT : cecile.carre@msc-assurance.fr

VYV Voir la plaquette : [ICI](#) (tarifs et prestations 2025)



Lettre réservée aux adhérents du Snec-CFTC

contact@sne-cftc.fr | <http://sne-cftc.fr>

14 rue Scandicci | 93 500 Pantin | 01 84 74 14 00

Vos représentants au Conseil national

Robert Guinot et Christiane Gory

Votre représentant au Bureau national

Robert Guinot

Site : <http://www.snec-cftc> (onglet "actualités" puis onglet "retraités")

Contacts :

Par téléphone : **01 84 74 14 00**

Par mail : retraites@snec-cftc.fr (n'hésitez pas à vous exprimer)

Par courrier : **Snec-CFTC – Tour ESSOR – 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN**

Ont participé à la rédaction de cette lettre :

Gérard Huyseune et Robert Guinot.

Pour suivre les revendications, [rendez-vous sur le site](#).

Lettre réservée aux adhérents du Snec-CFTC

contact@snec-cftc.fr | <http://snec-cftc.fr>

14 rue Scandicci | 93 500 Pantin | 01 84 74 14 00